

En décembre 2001, l'Organe d'appel (OA) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a finalement rendu une décision très favorable au Canada dans le dossier du lait d'exportation. Cette décision aurait dû être finale et sans appel. Mais les Américains et les Néo-Zélandais ont demandé un nouvel examen de conformité des mécanismes canadiens d'exportation sous prétexte que l'OA n'a pas réglé le différend, bien qu'il ait rejeté les arguments des plaignants et les conclusions du Groupe spécial. Cette nouvelle procédure devant l'OMC devrait être complétée à l'automne 2002 et nous avons bon espoir d'avoir gain de cause.

La gestion de l'offre n'a jamais été l'objet de ce litige et l'Organe d'appel l'a d'ailleurs clairement fait ressortir dans sa décision. Alors que s'amorce un nouveau cycle de négociations de l'OMC, l'image projetée dans le monde par notre système de mise en marché commence à se transformer. L'intervention de nombreux groupes de citoyens dans les forums internationaux a mis en lumière que si la mondialisation est inéluctable, le modèle d'une libéralisation du commerce basée sur la déréglementation et le retrait de l'État ne l'est pas. C'est une vision que nous défendons depuis déjà plusieurs années.

La gestion de l'offre et la mise en marché collective permettent en effet aux producteurs de tirer du marché un revenu décent sans devoir recourir aux subventions de l'État. Ces deux systèmes constituent le meilleur moyen pour les producteurs de conserver un pouvoir de négociation face à la concentration de la transformation. Les règles du commerce international doivent reconnaître cet état de fait. D'ailleurs, cette concentration grandissante nous force à envisager de plus en plus sérieusement, au niveau canadien, la possibilité de réunir toutes les provinces dans une seule entente de mise en commun des revenus et des marchés.

Nous voulons maintenant consacrer beaucoup plus d'efforts à un objectif rassembleur pour toute l'industrie : faire croître notre marché intérieur. Ce potentiel de croissance existe. Nous n'avons qu'à regarder les niveaux de consommation atteints dans les pays européens et même chez nos voisins américains pour nous en convaincre. Nous souhaitons travailler en collaboration avec le secteur de la transformation et innover afin d'atteindre cet objectif.

Quant à nous, chers producteurs, pour continuer à profiter des bénéfices de la mise en marché collective, il nous faut faire preuve d'une grande discipline de production, individuelle et collective. Depuis 1996, plusieurs changements sont intervenus dans nos mécanismes de gestion de

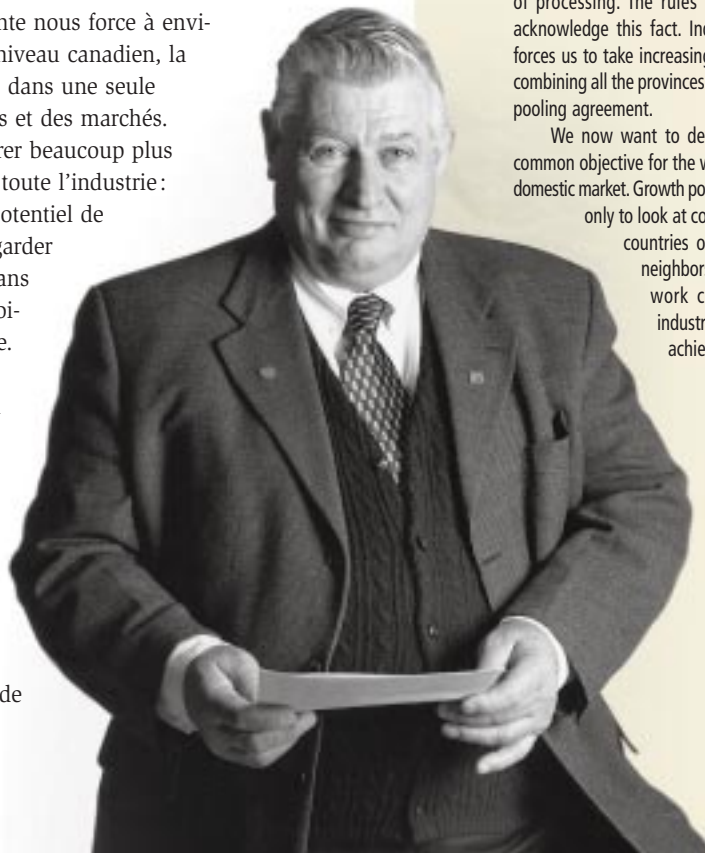
## Message from the Chairman

In December 2001, the Appellate Body (AB) of the World Trade Organization (WTO) finally issued a very favorable decision for Canada in the export milk dispute. This decision was supposed to be final and not subject to appeal. But the Americans and New Zealanders requested a new review of the compliance of Canadian export procedures, claiming that the AB had not resolved the dispute even though it had rejected the arguments of the complainants and the conclusions of the Special Panel. This new proceeding before the WTO should end in the fall of 2002, and we remain confident that we will again prevail.

Supply management itself was never the subject of this dispute, and indeed, the Appellate Body made this clear in its decision. As a new cycle of WTO negotiations begins, the image projected in the world by our marketing system is undergoing a transformation. The intervention by numerous citizen groups in international forums has made it clear that while globalization may be inevitable, the trade liberalization model, based on deregulation and the withdrawal of the state, is not. That is the vision we have been defending for years.

Supply management and collective milk marketing enable producers to obtain a decent income from the market without requiring government subsidies. This approach constitutes the best way for producers to retain negotiating power in face of the increasing concentration of processing. The rules of international trade must acknowledge this fact. Indeed, growing concentration forces us to take increasingly seriously the possibility of combining all the provinces in a single income and market pooling agreement.

We now want to devote much more effort to a common objective for the whole industry: expanding our domestic market. Growth potential certainly exists. We have only to look at consumption levels in European countries or even among our American neighbors to be convinced. We hope to work closely with the processing industry and innovate, so that we can achieve this objective.



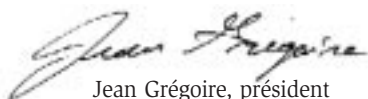
l'offre: ajustements plus fréquents du niveau du quota pour épouser la demande; quota quotidien avec flexibilité; mesures incitatives à la production automnale; nouveau mécanisme d'exportation individuel. L'ensemble de ces règles, à cause des possibilités de variations de production qu'elles nous offrent, nous font courir des risques. Les problèmes de gestion de l'approvisionnement des usines que nous avons vécus à l'automne doivent nous faire réfléchir. La stabilité et le niveau de notre revenu dépendent directement de notre capacité à répondre aux besoins du marché sans générer de surplus. Nous devons donc avoir la maturité de prendre les décisions qui s'imposent pour resserrer les règles qui disciplinent notre niveau de production.

Pour s'assurer que ce marché que nous développons ne s'effrite pas, il faut aussi que le gouvernement s'acquitte de sa responsabilité de contrôler les importations. Nous apprécions le fait qu'il ait finalement tenu compte des préoccupations des producteurs et ait résolu le fameux dossier des «bâtonnets de fromage» à notre satisfaction en septembre 2001. Rappelons que des licences supplémentaires d'importation avaient été accordées pour ce produit en sus de ce que le Canada était tenu de concéder. Nous continuons de souhaiter, par ailleurs, que le Canada prenne exemple sur les États-Unis et qu'il classe les mélanges d'huile et de beurre dans une classe sujette à un contingent tarifaire.

Sur le plan du revenu des producteurs, l'annonce de la modification du prix cible des producteurs de lait par la Commission canadienne du lait (CCL) en décembre 2001 a été, une fois de plus, très décevante. Seulement 25 % des producteurs pourront couvrir leurs coûts de production avec la hausse nette accordée. La majorité d'entre eux n'ont plus les revenus nécessaires pour soutenir le développement de leur entreprise. Avec les Producteurs laitiers du Canada (PLC), nous avons demandé qu'un ajustement de prix soit effectué dès août 2002 pour corriger cette situation. Nos pressions semblent avoir conscientisé les commissaires de la CCL. C'est un dossier que nous suivrons de très près au cours de l'année.

Enfin, nous avons dû et nous devons de plus en plus faire face aux préoccupations de la population et des consommateurs au sujet de l'environnement et de la qualité des aliments. Malgré le fait que notre production permette une agriculture durable et que nos normes de qualité soient très sévères, nous serons amenés à nous engager dans des programmes visant à rassurer la population. Ces programmes nécessitent de plus en plus d'investissements des producteurs, ce qui renforce la nécessité d'obtenir un prix pour notre produit suffisant à couvrir ces nouveaux coûts. Par ailleurs, les différents paliers gouvernementaux doivent investir davantage dans les programmes verts pour aider les producteurs à répondre aux nouvelles exigences de la société.

En terminant, au nom des producteurs de lait, je remercie les membres du conseil d'administration, tous les élus régionaux ainsi que le personnel de leur dévouement et de leur travail assidu pour défendre les intérêts des producteurs.



Jean Grégoire, président

If we producers want to continue to profit from the benefits of collective marketing, we must be tremendously disciplined in our production, both individually and as a group. Since 1996, there have been notable changes in our supply management procedures: more frequent adjustments in quota levels to match demand; daily quota with flexibility; incentive measures for fall production; and new individual export procedures. The problems we experienced in the fall in ensuring supply for processors must make us aware of the risks we run, given the possibilities of variation in individual and collective production offered by this system. The stability and level of our income depend directly on our capacity to respond to the needs of the market without generating surpluses. We must therefore have the maturity to make the necessary decisions that will tighten the rules governing our level of production, in order to preserve our income.

To make sure that the market that we are developing is not exploited by others, the government must also accept its responsibility for controlling imports. We appreciate the fact that they finally took producer concerns into account and resolved the famous dispute about "cheese sticks" to our satisfaction in September 2001. As you know, additional import licenses had been allocated for these products above what Canada was required to grant. We continue to wish that Canada would follow the example of the United States, which puts butter oil mixtures in a class subject to a tariff quota.

In terms of producer income, the change in the target price for milk producers announced by the Canadian Dairy Commission (CDC) in December 2001 was again very disappointing. Only 25% of producers will be able to cover their production costs with the net increase granted, and most no longer have sufficient income to support the development of their operations. To correct this situation, with the Dairy Farmers of Canada (DFC), we asked for a price adjustment to be made starting August 2002 to correct this situation. Our lobbying seems to have raised awareness among the CDC commissioners. This is a matter we will be watching very closely throughout the year.

Finally, we have been and will be increasingly confronted by concerns of the public and consumers about the environment and food quality. In spite of the fact that our production allows sustainable farming and our quality standards are very high, we will have no choice but to become involved in programs to reassure the public. These programs require more and more investment from producers in making clear the necessity of obtaining a price for our product that is sufficient to cover these new costs. Furthermore, the various levels of government must invest more in green programs, to assist producers in meeting society's new requirements.

In conclusion, on behalf of Quebec dairy producers, I want to thank the members of the Board of Directors, all elected regional officials as well as our staff for their dedication and sustained efforts in defending the interests of dairy farmers.



Jean Grégoire, Chairman